Notre Dame

Année 2023-2024

Classe de Moyenne Section

En Septembre, votre enfant entrera en Moyenne Section.

Pour que cette année se déroule au mieux, nous vous demandons d'apporter :

- -un **petit** sac à dos au nom de l'enfant.
- -Une **pochette cartonnée** ou plastifiée A4 à rabats que votre enfant pourra personnaliser (ex : décorer une pochette ayant déjà servie)
- -une **paire de chaussons** (pour les jours de pluie) que votre enfant doit savoir mettre tout seul.
- une gourde (pas en verre): Elle sera déposée dans un chariot par votre enfant à son arrivée à l'école et retournera tous les soirs à la maison afin d'être lavée et remplie (eau uniquement) par vos soins.

Ces fournitures peuvent être déposées

<u>Le jour de la pré-rentrée entre 15h30 et 17h00</u>

dans la classe de votre enfant.

En attendant la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances

Yannez BOURREAU, Ingrid BERTHO et Gisèle GAUCHER

Afin de faciliter la vie en collectivité, voici quelques précisions ou rappels concernant :

LE GOUTER (uniquement pour les élèves allant à la garderie le soir) :

-Il doit être placé dans une pochette ou dans une boite, facile à reconnaitre et à ouvrir par votre enfant (afin de favoriser son autonomie), marquée au nom de votre enfant en évidence à l'extérieur.

Il doit être sorti du sac à dos le matin et mis dans la corbeille de la classe prévue à cet effet.

L'école étant un lieu d'éducation à la santé, veillez à privilégier un goûter équilibré (sans sucrerie) et facile à manger. Les cuillères ne seront pas fournies par l'école. Remarque : Si votre enfant a besoin d'un **goûter** <u>le matin</u>, (s'il a peu ou pas déjeuné), il le prendra dès son arrivée en classe.

<u>LE DOUDOU</u>: -Si besoin, fournir un doudou de **petite taille**, impérativement marqué et placé dans une pochette (par mesure d'hygiène) marquée au nom de votre enfant en évidence à l'extérieur et déposée le matin dans la corbeille de la classe prévue à cet effet.

Nous conseillons fortement un doudou spécial école qui restera sur place. Il retournera à la maison 1 fois par semaine pour être lavé.

LA CANTINE :

-Fournir une serviette de cantine facile à attacher (élastique, velcro) marquée, placée dans une pochette marquée au nom de votre enfant en évidence à l'extérieur et déposée le lundi matin dans le sac de la classe prévu à cet effet. La serviette est restituée chaque vendredi aux familles.

LA SIESTE :

-Nous conseillons 2 couvertures polaires cousues ensemble ou une housse de couette taille enfant, pour que l'enfant se glisse à l'intérieur. Le couchage doit être marqué à l'extérieur en évidence. Il sera glissé dans un sac en tissu (l'enfant range seul sa petite couverture dans le sac après la sieste).

LES VÊTEMENTS :

-Tout vêtement pouvant être retiré au cours de la journée (lors des récréations et de la sieste) doit être marqué afin d'éviter les pertes ou les échanges.

L'HYGIENE :

- -Cette épreuve du Covid19 nous a rappelé la nécessité des gestes liés à l'hygiène. Il est donc indispensable que votre enfant sache se moucher, se laver les mains et s'essuyer correctement au WC.
- Les tétines sont interdites.